

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

On a dévoilé le nouveau plan

Les séances du Comité des négociations commerciales et du Conseil général de cette semaine ont servi de tremplin pour examiner où se situent les membres par rapport au Programme de Doha pour le développement (PDD) et à l'objectif qu'ils se sont fixé pour cette année. Les quelques dernières semaines ont apporté la démonstration que les négociations ne se déroulaient pas assez vite – voire n'avançaient pas du tout – pour qu'il soit possible de présenter un forfait Plus des pays les moins avancés (PMA) au moment de la CM8. Par conséquent, lors du Salon vert de lundi (le 25 juillet), le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a proposé un changement d'orientation après que des membres clés, notamment le G-7 (Australie, Brésil, Chine, UE, Inde, Japon et États-Unis) l'eurent informé qu'ils n'étaient pas en mesure de donner suite aux enjeux fondamentaux des PMA faisant partie du mini-train de mesures de développement, en l'occurrence franchise de droits et absence de contingent, règles d'origine, déclaration de dérogation à l'égard des services, avancée pour le coton et « ensemble Plus », comme il est convenu de l'appeler, qui comprend le mécanisme de surveillance S et D, la facilitation des échanges, la concurrence à l'exportation, une avancée pour les subventions pour la pêche, une avancée pour les biens et services environnementaux.

M. Lamy a déclaré que les consultations sur l'ensemble Plus se sont enlisées, mais des sources qui connaissent intimement les pourparlers citent également des complications multiples avec le coton et la franchise de droits et l'absence de contingent. M. Lamy a proposé de modifier la stratégie, qui à l'origine fait appel à une approche selon trois axes, dont le premier consiste en des consultations par le président du Conseil général au sujet du programme de travail ordinaire de l'OMC; le deuxième qui servira à élaborer le plan d'action pour le PDD après la CM8, et qui sera dirigé par M. Lamy et un troisième qui se concentrera sur l'ensemble Plus des PMA de mai dernier, et de revenir à une stratégie selon deux axes.

En raison des problèmes que cause le troisième pilier, M. Lamy a déclaré que ses consultations avec les membres ont abouti à deux options contradictoires. D'une part, certains membres (principalement le G-7 à l'exception de la Chine) sont en faveur de reporter le gros de l'effort sur les questions ne relevant pas du PDD pour la CM8 en abandonnant l'élaboration de l'ensemble de décembre, et d'autre part il y a ceux (principalement le G-90, Afrique/Antilles/Pacifique), qui souhaitent maintenir les résultats escomptés pour les PMA lors de la CM8.

M. Lamy a proposé un peu des deux, en l'occurrence que les membres se concentrent principalement « sur les questions ne relevant pas du PDD et sur le programme de travail dans le cadre du PDD après la huitième Conférence ministérielle » tout en continuant, en parallèle « à travailler sur les résultats du PDD qui pourraient être prêts pour adoption à la huitième Conférence ministérielle ». Le président du Conseil général dirigerait des consultations sur les questions ne relevant pas du PDD, tandis que M. Lamy serait chargé du processus relatif au programme de travail du PDD dans le cadre de la CM8.

Comme le travail de l'OMC a été saisi de paralysie parce que l'organisation est incapable de s'adapter aux priorités commerciales émergentes, M. Lamy a reconnu qu'il s'imposait d'élaborer une analyse conjointe de ce qui s'est mal passé et de ce qui constitue des perspectives d'avenir. À cette fin, il projette d'intensifier ses consultations sur le travail du PDD après la CM8, qui suivra le congé d'été, et a exhorté les membres « à se préparer à discuter posément de ce qu'il faut faire ensuite ». « Il s'agirait de passer d'une "liste négative" de ce que l'on ne peut pas faire à une "liste positive" de ce que l'on a l'intention de faire », a-t-il conclu.

Réactions

Selon leur réaction au nouveau plan de M. Lamy, on peut diviser les membres en deux catégories : ceux qui insistent toujours qu'il faut parvenir à une entente sur le forfait des PMA lors de la CM8 (la plupart des groupes de pays en développement appartiennent à cette catégorie : ACP, PMA, membres ayant accédé récemment (MAR), petites économies vulnérables (PEV), Groupe africain) et ceux qui proposent de reporter le gros de l'effort du forfait des PMA sur un programme de travail postérieur à la CM8 (G-7 moins la Chine).

Le Bangladesh, qui a pris la parole au nom des PMA, a relevé qu'un ensemble « de récolte hâtive » ne saperait pas le principe directeur de l'engagement unique; au lieu de cela, il ferait passer un signe favorable que le système commercial multilatéral peut être à la hauteur en matière de développement. Il a fait observer que la part des PMA des importations mondiales des pays développés ne s'élève qu'à 1,26 %, le pétrole représentant la vaste majorité sur le plan de la valeur (sans le pétrole, la part descend à 0,7 %).



La Jamaïque a insisté, au nom des pays ACP, que le forfait des PMA reste l'élément central de tout ensemble de décembre, et non l'inverse.

Prenant la parole au nom du Groupe africain, le Kenya a déclaré qu'il est également en faveur de la réalisation d'un forfait des PMA en décembre, ainsi que de l'élaboration d'un programme de travail postérieur à la CM8. Le PDD, vieux de 10 ans, a-t-il dit, a été présenté comme le plus long roman feuilleton, mais pour les PMA, ceci reste une activité coûteuse. Le Kenya a déclaré que le forfait des PMA constitue le fruit le plus bas sur la branche et qu'il ne devrait pas être compromis par d'autres enjeux. Les aspirations des membres les plus pauvres de l'OMC ne devraient pas être repoussées « ad vitam eternam ».

La Chine, quant à elle, a mis en garde contre les effets défavorables que subirait la crédibilité de l'OMC si le PDD ne parvient pas à tenir ses promesses, particulièrement à l'égard des enjeux des PMA. La Chine pense qu'on pourra encore parvenir à un accord, mais seulement si les éléments « Plus » sont éliminés de l'ensemble. Par conséquent, elle a fait part de son intention d'accroître unilatéralement son programme de franchise de droits et d'absence de contingent, qui porte actuellement sur 60 % de lignes tarifaires, à 95 %. Le rude choix auquel sont confrontés les membres de l'OMC demeure de s'entendre sur un forfait des PMA ou de ne pas avoir d'ensemble du tout, a affirmé la Chine.

Entre-temps, les États-Unis ont déclaré qu'ils ont fait preuve de transparence en mettant en évidence les défis auxquels ils sont confrontés pour donner satisfaction aux PMA. La faute qui est à l'origine de l'impasse réside dans l'articulation des lignes rouge de certains membres à l'égard des questions essentielles des PMA et des ensembles Plus des PMA. Les États-Unis continuent de penser que le succès continuera d'échapper aux membres s'ils persistent à suivre la même voie.

Ordre du jour de la CM8 et questions ne relevant pas du PDD

Le 27 juillet, le président du Conseil général, l'ambassadeur du Nigéria, M. Yonov Frederick Agah, qui a consulté les délégations au sujet de l'organisation de la CM8, a déclaré qu'on prévoit généralement assurer la réussite de la prochaine conférence ministérielle, et ceci malgré les problèmes actuels des pourparlers. L'objectif final consiste à renforcer la valeur de l'organisation.

« Le sentiment général était que la CM8 devait être un événement différent de la CM7, en grande partie parce qu'il y a davantage en jeu – même, selon d'aucuns, la crédibilité même de l'organisation », a affirmé M. Agah, ajoutant que la « CM8 devrait faire comprendre que l'OMC n'est pas synonyme de PDD. L'OMC est plus que le Cycle. Parallèlement, on avait le sentiment général que la CM8 ne pouvait pas, et ne devrait pas, éviter d'aborder le PDD. »

Contrairement à ce qui fut le cas lors de la CM7 qui s'est tenue en 2009, cette fois-ci le programme de Doha figurera à l'ordre du jour, même si l'on prévoit qu'aucune décision ne sera prise à l'égard du forfait des PMA. M. Agah a déclaré qu'il prévoit que l'ordre du jour de la CM8 sera terminé d'ici la mi-novembre, six semaines avant la ministérielle. On a abordé trois questions :

- Le moratoire sur les droits pour le cybercommerce
- Le moratoire sur les plaintes non afférentes à des violations des ADPIC
- Une vue d'ensemble des activités de l'OMC

La conférence s'articulera autour de deux principaux thèmes qui sont constitués des questions ne relevant pas du PDD :

Le travail effectué par l'OMC jusqu'en décembre 2011, qui comprend l'aide pour le commerce, les enjeux liés aux PMA et aux PEV, l'amélioration des processus d'accession, le renforcement des mécanismes d'examen des politiques commerciales (MEPC) et les mécanismes de surveillance, ou l'élargissement du travail sur les accords commerciaux régionaux (ACR).

Le travail effectué par l'OMC après décembre 2011 et peut-être jusqu'à la prochaine CM en 2013 : notamment les enjeux du XXI^e siècle liés au commerce et aux taux de change, aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire.

M. Agah a déclaré qu'il prévoit que tout sujet qui pourrait figurer à l'ordre du jour devrait être prêt à être débattu afin de maximiser le temps dont disposent les ministres à la CM8 et ne devrait pas créer d'ambition trompeuse à l'égard de ce que la ministérielle peut produire. Par conséquent, l'entente tacite conclue lors de la CM7 s'appliquera selon laquelle, si un sujet n'est pas prêt le 2 novembre, il ne sera pas inclus à l'ordre du jour.

Enfin, les membres devraient suivre le modèle de 2009 et émettre une déclaration du président au lieu d'une déclaration ministérielle. Cependant, les décisions à l'égard du contenu de celle-ci dépendront en grande partie des progrès réalisés au cours des sept prochaines semaines menant à la CM8.

Prochains événements

- Conférence ministérielle du Groupe de Cairns, 7-9 septembre 2011, Saskatoon
- Forum public de l'OMC, 19-21 septembre 2011
- Session ordinaire du Comité de l'Agriculture, 23 juin, 29 septembre et novembre 2011
- Conseil général de l'OMC octobre 2011, 1^{er}-2 décembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011, Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter :

www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Chicken Farmers
of Canada
Les Producteurs de
poulet du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Canada